

**Mail de Patrick CHAIZE aux élus de l'Ain – 25 janvier 2019**

**Actualités**

À la suite de l'effondrement du pont Morandi à Gênes l'été dernier, qui a suscité émoi et inquiétude, la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat a créé une **mission d'information sur la sécurité des ponts** le 3 octobre 2018, présidée par Hervé MAUREY et dont je suis co-rapporteur avec Michel DAGBERT.

Cette mission a pour but d'**évaluer les modalités de surveillance et d'entretien des ponts gérés par l'État et par les collectivités territoriales**. Elle cherche en particulier à **savoir si les collectivités territoriales disposent des capacités techniques et budgétaires suffisantes pour assurer l'entretien de leurs ouvrages d'art**.

Afin de recueillir le témoignage des élus concernés, **la mission d'information lance une consultation** sur la nouvelle plateforme interactive de consultation des élus locaux mise en place à l'initiative du Président du Sénat, Gérard LARCHER.

Voici le lien vers cette consultation : <https://participation.senat.fr/blog/le-senat-lance-une-consultation-aupres-des-elus-locaux-sur-la-securite-des-ponts>

**Vous êtes invités à répondre** dans la mesure du possible à ce questionnaire, avant le 28 février 2019. Vous pouvez répondre à la première partie en cinq minutes et valider vos réponses. Si vous le souhaitez, vous pouvez aller plus loin en répondant aux questions facultatives, et ainsi donner davantage d'éléments pour éclairer les travaux de la mission.